GAZETTE MUNICIPALE

N° 006 - DECEMBRE 1990

NAILLAT

Lettre du Maire,

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, j'ai le grand plaisir, au seuil de l'année nouvelle de vous présenter nos voeux les plus sincères.

Je tiens à remercier le Conseil Municipal de créer à chacune de nos réunions une ambiance favorable au travail et aux discussions.

Grace à cette collaboration nous avons pû réaliser certaines de nos promesses, malgré les tracasseries administratives et les obstacles de tous genres.

Nous envisageons avec confiance la tâche qui nous attend afin que la Commune avance sur le chemin du progrès et du bonheur.

René LUINAUD

ETAT CIVIL

MARIAGES

6 Octobre	Jacki JOFFRE le bourg et Nicole PRADEAU le bourg
27 Octobre	Philippe DIGOIN le Monteil et Joëlle DESTOUCHES le Monteil

Nos voeux de bonheur aux nouveaux mariés.

DECES

13 Novembre	CHEVREUIL née TRICHARD Léontine le bourg
20 Novembre	PEIGNIN née LAGARDETTE Lucienne le Grand-Couret
26 Novembre	BEAUVAIS Marcel Champfrier
13 Décembre	GILLET née LAUVERGNAT Yvonne les Granges
14 Décembre	LAUVERGNAT née MAUMY Yvonne le Mandement

Nous partageons la peine de ceux qui les ont aimés.

Responsable de publication
René LUINAUD, Maire

Rédacteur
Georges POUPARD, adjoint

Comité de rédaction
Marthe AUROUX, conseillère municipale
Annie BEAUVAIS, conseillère municipale
Andrée MAROT, conseillère municipale

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Septembre : Vote :

- du compte administratif :

Dépenses de fonctionnement	:	1 801 139 F,57
Dépenses d'investissement	:	1 062 536 F,23
Excédent de fonctionnement	:	224 097 F,72
Excédent d'investissement	:	287 855 F,42

- du budget supplémentaire 1990 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :
- 226 339 F,00 en fonctionnement dont 183 523F,68 sont prélevés pour l'investissement
- 1 385 339 F,00 en investissement.

Il a été décidé de financer les programmes suivants :
- acquisition de terrain pour la station de relèvement du réseau d'assainissement,
- grosses réparations mairie,
- grosses réparations bâtiments communaux (Foyer Rural, salle de classe)
- grosses réparations voirie,
- acquisition d'une armoire pour produits d'entretien de l'école.

Séance du 5 Octobre : Premier examen d'une proposition de l'Association "Vivre en Famille" pour la création de 2 unités d'accueil pour personnes agées. Le Conseil Municipal demande des informations complémentaires avant de délibérer sur cette proposition.

Regroupement Pédagogique : Le Conseil Municipal donne mandat au Maire pour poursuivre les entretiens exploratoires sur cette importante question, étant entendu que les instituteurs et les parents d'élèves seront totalement associés à l'examen de ce dossier.

Captage de Chabannais : Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de subventions a été présentée pour financer les travaux en 1991.

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'exécution de travaux de peinture dans la classe de Madame TIXIER.

Transports Scolaires : La participation des parents aux dépenses de transport, passe de 100Frs à 105Frs par trimestre.

Compte tenu des crédits F.D.A.E.C. encore disponibles,le Conseil Municipal donne son accord pour l'aménagement ou l'élargissement de chemins ruraux à Naillat, aux Fougères et au Puyjaragne, sous réserve de l'accord des riverains.

Le Conseil Municipal demande au Maire de faire installer des containers, au bourg, pour la récupération des verres et bouteilles, ainsi qu'au cimetière pour les déchets végétaux.

Le Conseil Municipal, après délibération donne son acord pour que la commune adhère à la future Charte Intercommunale. Seul le volet social, et notamment les services pour le maintien à domicile des personnes agées, est retenu.

Séance du 1er Décembre :L'ordre du jour ne portait que sur l'examen de questions relevant des moyens et crédits de fonctionnement des écoles.

- certaines demandes relatives à des travaux d'aménagement, de réfection de locaux. feront l'objet d'examen de faisabilité et d'évaluation de coût, avant décision.

- Le Conseil Municipal donne son accord :

- pour l'achat d'un photocopieur réservé aux écoles,

- pour l'attribution d'un crédit supplémentaire de 1300 francs nécessaire à la clôture de l'exercice ce qui porte à 33.659 Francs le budget des écoles de Naillat pour l'année 1990.

INFORMATIONS DIVERSES

TRAVAUX

- Assainissement du bourg : Les travaux de la 2ème tranche ont débuté le 10 Décembre.

- Captage de Chabannais : Si les subventions sont accordées, les travaux s'effectueront en Juin 1991, avec un raccordement probable au réseau, en Juillet. Malgré quelques difficultés, ce dossier progresse grace au suivi du Maire.

- Le prix du quintal de blé fermage est fixé à 124,50 Francs pour la campagne 1990-1991 (inchangé par rapport à 1989-90). Ce prix concerne les baux à ferme payables à parité du cours du blé et dont les échéances s'inscrivent dans la période du 1er Août 1990 au 31 Juillet 1991.

LISTES ELECTORALES : Inscriptions jusqu'au 31 Décembre 1990 :

-Jeunes gens ayant 18 ans révolus le dernier jour de Février1991. Toutes personnes interessées.

RECENSEMENT MILITAIRE :

Les jeunes gens nés entre le 1er Octobre 1973 et le 31 Décembre 1973 devront se faire recenser à la mairie jusqu'au 31 Janvier 1991.

COLIS DU 3ème AGE : Seront distribués, 37 colis pour les ainés de 75 à 80 ans et 71 colis pour les plus de 80 ans.

VIE DES ASSOCIATIONS

LE FOYER RURAL DE NAILLAT

L'association du Foyer Rural a été créée en février 1975.

De par ses statuts cette association a vocation pour étudier, favoriser, organiser et animer la vie sociale, culturelle et économique de la commune. Elle peut se doter de moyens pour conduire son action.

En d'autres termes la commune a une vraie structure pour mettre en oeuvre une politique de développement local ambitieuse, mais réaliste.

Son bureau actuel :

- Fernand JOUANNY	Président
- Jacques MOURIOUX	Vice-Président
- Annie BEAUVAIS	Secrétaire
- Gilberte BONVALOT	Secrétaire-Adjointe
- Guy LAVAUGAUTIER	Trésorier
- Maryse AUSSOURD	Trésorière-Adjointe

Durant de nombreuses années, sous l'impulsion de Monsieur RONZAUD, le Foyer Rural a organisé de brillantes manifestaions dont le rayonnement allait au-delà du département. De bons souvenirs pour les Naillatois.

Depuis quelque temps, la forte vitalité des clubs et associations de Naillat a sensiblement réduit l'activité du Foyer Rural. Fort heureusement il est toujours là. Il vient de le prouver en participant largement à l'achat d'un podium qui pourra être utilisé pour toutes les manifestations locales. Son président, Fernand JOUANNY souhaite le voir revivre pour développer, en harmonie avec les autres associations ,des activités correspondant à sa vocation.

La rédaction de la gazette espère que vous serez nombreux à répondre à ce souhait.

LA POSTE

VOUS INFORME ..... EN PLUSIEURS EPISODES !

PAS DE PROBLEME , LA POSTE EST LA.

_ Par un PASSAGE quotidien du préposé à votre domicile

_ Par un BUREAU DE POSTE à proximité de votre habitation ou le Receveur et son personnel peuvent vous conseiller sur les produits de la poste et pour certaines démarches administratives .

Tous ces agents sont à votre service n'hésitez pas à les contacter !

POUR UNE REDUCTION D'IMPOTS

POUR VOUS PROCURER UNE RETRAITE

POUR UNE EPARGNE RENTABLE

ASSURDIX

_ 7,25% garantie + une participation aux bénéfices

_ Réduction d'impôts de 1000 F + 250 F par enfant à charge

A l'approche de NOEL et du jour DE L'AN, Mr CHAMPION Pierre Receveur Rural et son personnel Mme CHAMPION Jocelyne et Melle REJAUD Catherine ainsi que les préposés Mr POMMARET Pierre et Mr CALOMINE Robert vous souhaitent un Joyeux Noël et vous présentent leurs MEILLEURS VOEUX pour l'année 1991 à tous .

LA POSTE vous dit à bientôt dans trois mois !